

+33 (0)1 78 40 80 00
59, Avenue Pierre Mendès
France 75013 Paris
France

A l'attention du Président du Conseil d'administration
ORPEA
Siège administratif
12 rue Jean Jaurès - CS 10032
92 813 Puteaux Cedex
France

Paris le 1 juillet 2022

RECOMMANDÉ A.R.

Objet : demande d'inscription d'un point à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte de ORPEA du 28 juillet 2022

Monsieur le Président,

Nous soussignés Mirova, détenteurs de deux millions soixante-trois mille neuf cent cinquante-six (2 063 956) actions ORPEA détenues au porteur auprès de Caceis Bank dans les fonds :

- Mirova Europe Sustainable Equity (LX008090651 – MIREUSUSEQFD)
- Mirova Euro Sustainable Equity (LX004512651 – MIREIROSUSEQFD)
- Impact ES Actions Europe (05000388370 IMPACT ES ACTIONS EUROPE)
- Insertion Emploi Dynamique (05000058000 INSERTION EMPLOIS DYNAMIQUE)
- Mirova Europe Sustainable Economy Fund (LX000624551 – MIREUPSUSECOFD)
- Mirova Global Sustainable Equity Fund (LX004512551 MIRGLSUSEQFD)

demandons par la présente l'inscription d'un point à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale mixte du 28 juillet 2022, dont les termes suivent :

Conformément à la faculté offerte par l'article L.225-105 du Code de commerce, nous demandons d'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juillet 2022 de la société Orpéa, le point suivant :

« Il est demandé au Directeur Général, dont la nomination en tant que membre du conseil d'administration est soumise au vote des actionnaires à la présente Assemblée Générale, de présenter aux actionnaires :

- **Les priorités identifiées pour la direction et le conseil d'administration dans les prochains mois ;**
- **Les premières démarches mises en œuvre pour entamer la transition du groupe vers des pratiques durablement restaurées ;**
- **Sa vision de la gouvernance dans le contexte d'une entreprise intrinsèquement liée aux enjeux sociétaux et les actions qu'ils restent à mener pour mettre en place une gouvernance partenariale ;**
- **L'horizon de temps auquel les investisseurs peuvent s'attendre pour obtenir des engagements précis dans le cadre d'un plan stratégique et RSE détaillé. »**

ARGUMENTAIRE

La récente crise que traverse Orpéa met en lumière la nécessité pour le groupe de se transformer en profondeur afin de remplir sa mission : accompagner la grande vieillesse dans les meilleures conditions.

Si les enquêtes ont permis de démontrer qu'un système de maltraitance n'était pas à l'œuvre au sein de la société, des dysfonctionnements ont été reconnus notamment en matière d'intégration et de pilotage de la qualité des services, de gestion des ressources humaines, de traçabilité des dotations et des pratiques d'achat ainsi que, plus généralement, de qualité de l'information financière et extra-financière communiquée par Orpéa.

Ces mauvaises pratiques semblent largement être le fruit d'un pilotage laxiste et de pratiques frauduleuses de l'ancienne direction. Pour autant, nous restons persuadés qu'une marge de progression significative existe au-delà d'un changement de direction. Le secteur dans son ensemble rencontre en effet des difficultés face auxquelles les sociétés, dont Orpéa, doivent s'armer de tous les moyens possibles pour assurer un service de qualité aux résidents, dans des conditions respectueuses pour les salariés.

Depuis le début de la controverse, un certain nombre de décisions répondant à nos attentes ont été mises en œuvre :

- Le renouvellement de la direction et le recours en justice contre toute personne impliquée dans les pratiques frauduleuses ;
- Un renouvellement fort du Conseil d'administration ;
- Le recours à des cabinets indépendants pour réaliser des enquêtes approfondies sur l'ensemble des pratiques mises en doute ainsi que la publication transparente des conclusions de ces rapports ;
- L'intégration dans la rémunération du nouveau Directeur Général de critères de performance opérationnels couvrant notamment l'établissement d'un calendrier en prévision d'une transformation en société à mission ;
- L'intégration dans la rémunération du nouveau Directeur Général de critères de performance liés à la RSE et centrés sur le social, avec des pondérations considérables.

La nouvelle Direction devra encore relever de nombreux défis et mener une transition longue. Nos attentes restent nombreuses pour ces prochains mois et, si les engagements sont pris rapidement, ces prochaines années. C'est pourquoi, il est proposé aux actionnaires de faire inscrire à l'ordre du jour de cette assemblée générale, en accord avec les dispositions légales en vigueur, un point permettant au Directeur Général et de s'exprimer individuellement sur ses priorités pour le groupe Orpéa en développant notamment son apport personnel sur les questions sociales et son approche pour l'organisation d'une gouvernance durable.

Louise Schreiber
Responsable Recherche Développement Durable – Actifs Cotés

